

**CHAMPIONNATS
RÉGIONAUX CSO**
Bourgogne Franche-Comté



17-18-19-20 SEPT. 2020
EQUIVALLÉE CLUNY



CONCOURS N°202071049

RÈGLEMENT 2020

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX CSO AMATEUR PRO

BY EQUIVALLÉE HARAS NATIONAL DE CLUNY



Général

Le site Equivallée Haras national de Cluny a été choisi par la commission de CSO du CRE BFC pour l'organisation de l'édition 2020 des Championnats CSO Amateurs et Pro BFC.

Les Championnats CSO BFC 2020 auront lieu les 17/18/19/20 Septembre 2020.

Le concours 202071049 sera support de ces championnats.

La participation et les engagements se font en individuel via le système fédéral FFECOMPET.

Les Championnats couvrent 5 niveaux, 2 épreuves sur le weekend :

Catégorie	Epreuve du jeudi	Epreuve du vendredi	Epreuve du samedi	Epreuve du dimanche
Amateur 2			Vitesse 110	Grand Prix 110 + Finale
Amateur 1			Vitesse 115	Grand Prix 120 + Finale
Amateur élite			Vitesse 125	Grand Prix 130 + Finale
Pro 2	Vitesse 130	Grand Prix 135 + Finale		
Pro 1		Grand Prix 135	Grand Prix 140	

Inscription aux Championnats

Les cavaliers participant aux Championnats doivent être titulaires d'une licence compétition Amateur ou Pro, prise auprès d'un adhérent (club ou association) affilié en Bourgogne Franche Comté. Pour les cavaliers non licenciés en Bourgogne Franche Comté (Association, SHF et ACF) mais habitant dans la région BFC et qui souhaitent participer au Championnat Régional, il faudra transmettre un mail à sport@equivallee-haras-cluny.fr avec la photocopie de la licence ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. L'inscription aux championnats vaut acceptation du présent règlement.

Les engagements terrain ne seront pas autorisés, les invitations organisateur ainsi que les changements de cavaliers ou chevaux sont autorisés (cf. Programme du concours).

La clôture des engagements s'effectue en deux temps :

- Jusqu'au 3ème lundi précédant le concours soit **jusqu'au lundi 31 août** : Seuls les cavaliers munis d'une licence compétition prise auprès d'un adhérent (club ou association) affilié en Bourgogne France Comté pourront s'engager.
- À partir du 1er septembre et jusqu'au lundi précédant le concours soit **jusqu'au 14 septembre** : Ouvert à l'ensemble des cavaliers.

Participation

Les épreuves comptant pour le championnat :

- AMATEUR 2 : N°11 + N°13 + Finale réservée aux 10 meilleurs cavaliers BFC
- AMATEUR 1 : N°9 + N°15 + Finale réservée aux 10 meilleurs cavaliers BFC
- AMATEUR ÉLITE : N°12 + N°14 + Finale réservée aux 10 meilleurs cavaliers BFC
- PRO 2 : N°4 + N°8 + Finale réservée aux 5 meilleurs cavaliers BFC
- PRO 1 : N°8 + N°10

Pour les championnats amateurs, le cavalier devra engager **ET** être partant dans les épreuves du samedi **ET** du dimanche.

Pour le championnat Pro 2, le cavalier devra engager **ET** être partant dans les épreuves du jeudi **ET** du vendredi.

Pour le championnat Pro 1, le cavalier devra engager **ET** être partant dans les épreuves du vendredi **ET** du samedi.

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, il devra impérativement déclarer son cheval de Championnat avant le début de l'épreuve. Ce sera ce cheval qu'il montera en premier dans l'épreuve. A défaut, c'est le premier cheval avec lequel le cavalier s'élancera qui sera considéré comme le cheval du Championnat.

Le cavalier ne pourra courir le Championnat que d'une catégorie. Avant le début du concours, il faudra donc déclarer la catégorie souhaitée ; à défaut la catégorie la plus élevée sera retenue.

Les cavaliers détenteurs d'une licence Amateur pourront courir les épreuves PRO mais ne pourront pas entrer au classement Championnat de la catégorie PRO.

Règlement spécifique Amateur

Calcul des points et Classement

ÉPREUVE DU SAMEDI : VITESSE AU BARÈME A AU CHRONO

L'ordre de passage des concurrents est celui édité par FFE COMPET.

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, il devra impérativement monter le cheval qui aura été déclaré «cheval de Championnat» en premier dans l'épreuve. A défaut, c'est le premier cheval avec lequel le cavalier s'élancera qui sera considéré comme le cheval du championnat.

A l'issue de l'épreuve, pour les cavaliers BFC courant le Championnat, les points du Barème A compteront pour le cumul des points «Championnat».

ÉPREUVE DU DIMANCHE : LE GRAND PRIX AU BARÈME A À TEMPS DIFFÉRÉ

L'ordre de passage des concurrents est celui édité par FFE COMPET.

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, il devra impérativement monter son cheval de Championnat en premier dans l'épreuve.

Le classement à l'issue des 2 épreuves sera établi par l'addition des points obtenus après l'épreuve 1 et l'épreuve 2. En cas d'égalité de points, c'est le chronomètre du 1er jour qui sera pris en compte.

Chaque concurrent doit réaliser les deux parcours avec le même poney / cheval.

FINALE CHAMPIONNAT AMATEUR : AU BARÈME A AU CHRONO

A l'issue des épreuves du samedi et du dimanche, les 10 meilleurs cavaliers BFC courant le Championnat seront qualifiés pour la Finale. L'ordre de passage sera l'inverse de celui du classement obtenu à la suite des résultats des épreuves du samedi et du dimanche.

Classement du Championnat

C'est le classement obtenu à l'issue de la Finale qui déterminera le classement définitif du Championnat.

Remise des prix des Championnats

Le CRE BFC récompensera les 10 meilleurs de chaque catégorie à l'issue des 2 épreuves. Les cavaliers devront se présenter à cheval et en tenue.

ATTENTION: Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents aux remises des prix.

Droit à l'image

Les cavaliers participant aux Championnats sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur les épreuves, les cavaliers autorisent le CRE BFC et Equivallée - Haras national de Cluny à diffuser ces photos sur le site du CRE, d'Equivallée - Haras national de Cluny ou tout autre document faisant la promotion des Championnats.

Le CRE BFC ainsi que Equivallée - Haras national de Cluny se gardent le droit de modifier le présent règlement par un additif sur le site internet ou la page Facebook des 2 entités.

Règlement spécifique Professionnel

Calcul des points et Classement

Championnat Pro 2

ÉPREUVE DU JEUDI : VITESSE AU BARÈME A AU CHRONO

L'ordre de passage des concurrents est celui édité par FFE COMPET.

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, il devra impérativement monter le cheval qui aura été déclaré «cheval de Championnat» en premier dans l'épreuve. A défaut, c'est le premier cheval avec lequel le cavalier s'élancera qui sera considéré comme le cheval du championnat.

A l'issue de l'épreuve, pour les cavaliers BFC courant le Championnat, les points du Barème A compteront pour le cumul des points championnats.

ÉPREUVE DU VENDREDI : LE GRAND PRIX AU BARÈME A À TEMPS DIFFÉRÉ

L'ordre de passage des concurrents est celui édité par FFE COMPET.

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, il devra impérativement monter son cheval de Championnat en premier dans l'épreuve.

Le classement à l'issue des 2 épreuves sera établi par l'addition des points obtenus après l'épreuve 1 et l'épreuve 2. En cas d'égalité de points, c'est le chronomètre du 1er jour qui sera pris en compte.

Chaque concurrent doit réaliser les deux parcours avec le même poney / cheval.

FINALE CHAMPIONNAT PRO 2 : AU BARÈME A AU CHRONO

A l'issue des épreuves du jeudi et du vendredi, les 10 meilleurs cavaliers BFC courant le Championnat seront qualifiés pour la Finale. L'ordre de passage sera l'inverse de celui du classement obtenu à la suite des résultats des épreuves du samedi et du dimanche.

Classement du Championnat

C'est le classement obtenu à l'issue de la Finale qui déterminera le classement définitif du Championnat.

Remise des prix du Championnat Pro 2

Le CRE BFC récompensera les 5 meilleurs cavaliers BFC à l'issue des 2 épreuves et de la finale. Les cavaliers devront se présenter à cheval et en tenue.

ATTENTION: Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents aux remises des prix.

Championnat Pro 1

ÉPREUVE DU VENDREDI : LE GRAND PRIX AU BARÈME A TEMPS DIFFÉRÉ

L'ordre de passage des concurrents est celui édité par FFE COMPET.

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, il devra impérativement monter le cheval qui aura été déclaré «cheval de Championnat» en premier dans l'épreuve. A défaut, c'est le premier cheval avec lequel le cavalier s'élancera qui sera considéré comme le cheval du championnat.

ÉPREUVE DU SAMEDI : LE GRAND PRIX AU BARÈME A AU CHRONO + BARRAGE

L'ordre de passage des concurrents est celui édité par FFE COMPET.

Pour un cavalier ayant plusieurs chevaux, il devra impérativement monter son cheval de Championnat en premier dans l'épreuve.

Chaque concurrent doit réaliser les deux parcours avec le même poney / cheval.

Classement du Championnat

Le classement à l'issue des 2 épreuves sera établi par l'addition des pénalités pour fautes aux obstacles et des pénalités de temps obtenues à l'issue de l'épreuve 1 et l'épreuve 2 avant barrage. En cas d'égalité de points, c'est le chronomètre de la 1ère épreuve à temps différé qui sera pris en compte. Les pénalités de points obtenues à l'issue du barrage de la 2ème épreuve ne rentrent pas en compte dans le classement définitif du Championnat.

Remise des prix des Championnats

Le CRE BFC récompensera les 3 meilleurs cavaliers BFC à l'issue des 2 épreuves.

ATTENTION: Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents aux remises des prix.

Droit à l'image

Les cavaliers participant aux Championnats sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur les épreuves, les cavaliers autorisent le CRE BFC et Equivallée - Haras national de Cluny à diffuser ces photos sur le site du CRE, d'Equivallée - Haras national de Cluny ou tout autre document faisant la promotion des Championnats.

Le CRE BFC ainsi que Equivallée - Haras national de Cluny se gardent le droit de modifier le présent règlement par un additif sur le site internet ou la page Facebook des 2 entités.